



## Délai assignation en justice

Par **lete**, le **14/06/2016** à **13:18**

Bonjour, en septembre 2015 nous devions vendre notre maison pour le 30 juin 2016 mais pour des raisons personnelles, nous nous sommes rétractés. Nous n'avons pas signé de compromis de vente mais une offre d'achat. Depuis nous sommes en conflit via nos avocats respectifs, les acheteurs ( qui n'ont pu fournir aucun préjudice ) demandent des dommages et intérêts, nous n'avons pas pu négocier jusqu'à maintenant. Ils veulent donc nous assigner en justice, ma question : combien de temps devons nous attendre cette assignation, notre avocat nous dit que nous devons attendre le temps qu'il faut , des mois voir des années.. Nous sommes complètement désemparés, cette situation est ingérable, nous devons faire des travaux cet été, tout est remis en question.. nous allons attendre combien de temps.. Nous nous apercevons que nous n'avons aucun droit ( selon notre avocat) mais qu'eux ont tous les droits !!

Merci beaucoup de vos réponses